



05/04/2008

Paref : Tocqueville Finance en baisse à 4,75 % du capital

« Tocqueville Finance, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré, par suite de cessions d'actions Paref sur le marché, avoir franchi en baisse, le 1^{er} avril 2008, le seuil de 5% du capital puis, le 3 avril 2008, le seuil de 5% des droits de vote, et détenir pour le compte desdits fonds, au 3 avril, 46.297 actions Paref représentant autant de droits de vote, soit 4,75% du capital et 3,35% des droits de vote. »